



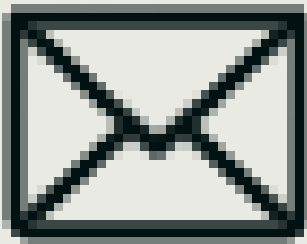
ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Portrait

Pierre Tcherkessoff, nouveau doyen de la FASSED

Docteur en droit privé et sciences criminelles, enseignant à l'ICP depuis 2008, Pierre Tcherkessoff prend la direction de la Faculté de sciences sociales, d'économie et de droit. Découvrez son parcours.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



COMMUNIQUÉ

Pouvez-vous retracer votre parcours ?

Diplômé en droit des Universités Paris I (Panthéon-Sorbonne) et Paris II (Panthéon-Assas), je suis **Docteur en droit privé et sciences criminelles** de l'Université Paris II, où j'ai soutenu une thèse intitulée : *Cohérence et légitimité du ministère public*. Je suis actuellement **Professeur extraordinaire en droit privé** à la Faculté de sciences sociales, d'économie et de droit (FASSED), après avoir été Maître de conférence, chargé d'enseignement et directeur d'études.

Depuis septembre 2016, **je dirige le Certificat Théorie et Pratique du droit privé**. Par ailleurs, membre de l'équipe décanale de 2016 à 2019, j'ai été en charge de la coordination et du développement de l'offre de formation, des échanges et des partenariats avec le milieu socio-économique ainsi que de la structuration et de l'animation de la vie étudiante.

En outre, je suis membre élu du Conseil scientifique et de la recherche et membre élu de la commission sur la formation et la vie académique (CFVA). Enfin, **j'ai créé le Diplôme universitaire Criminologie-Victimologie**, dont j'assure la direction depuis septembre 2020.

Quels sont vos thèmes de recherche ?

Mes activités de recherche s'orientent dans **deux directions** :

d'une part, la poursuite d'une réflexion initiée lors de l'élaboration de ma thèse de doctorat sur **l'influence conjuguée du droit européen et du droit américain dans l'évolution et la réforme de la justice**. Dans ce cadre, j'ai organisé un colloque avec actes : *Les nouveaux visages de la justice : américanisation ou européanisation ?*

d'autre part, l'organisation d'événements scientifiques et des publications, dans des domaines aussi divers que **la théorie du droit et le droit privé**, à titre d'exemple j'ai été Directeur scientifique d'un colloque consacré à l'Identité personnelle et au droit ; **le droit pénal et la procédure pénale** avec la participation à des journées d'études et à des séminaires de recherche ; ainsi que le **droit des affaires**, avec la publication d'un ouvrage, *Droit des sociétés*, aux éditions Hachette (4^e édition).

Pourquoi avez-vous accepté de devenir Doyen de la FASSED ?

C'est une belle occasion qui m'est offerte de **rendre à notre Faculté ce qu'elle m'a donné**, elle qui m'a ouvert les portes de la carrière universitaire et m'a soutenu durant ces dernières années.

Le doyen doit être là, avec l'ensemble des collègues, pour coordonner, valoriser, défendre, expliquer, médiatiser, dans tous les sens du terme, ce que nous faisons. Le doyen est là aussi pour faire en sorte que la faculté fonctionne bien, qu'elle réponde à ses grands objectifs, parfois complexes. Il doit, me semble-t-il, être le garant de l'unité de la faculté. Les enjeux actuels amènent à garantir à la fois la cohésion et l'ouverture de la FASSED.

A travers mon décanat, je veux incarner un esprit de rassemblement dans le respect des sensibilités de chacun. Ce sera l'un de mes grands objectifs. La FASSED doit être une **faculté compétitive au sein de l'Institut Catholique de Paris**. Une Faculté qui ne laisse personne au bord de la route. Une Faculté moderne, ouverte vers l'Europe et le monde. Une Faculté jamais prétentieuse, ambitieuse pour la réussite de tous mais toujours modeste et humaine.

> Retrouvez les derniers travaux de recherche de Pierre Tcherkessoff

Publié le 31 août 2022 – Mis à jour le 9 mai 2025

A lire aussi

À LA
UNE

COMMUNIQUÉ

Tous les tags